

**FICHE D'INSCRIPTION MATERNELLE** (enfants scolarisés de 2 à 6 ans inclus)

*L'ORGANISATION DES CENTRES DE LOISIRS D'E PRINTEMPS SE FERA SELON LE PROTOCOLE EN VIGUEUR*

<b>ENFANT :</b>	NOM : .....	
	PRENOM : .....	
	DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....	CLASSE : .....

NOM DU PERE, MERE OU PERSONNE RESPONSABLE :

PRÉNOM :

NOM, PRENOM du conjoint ou concubin :

ADRESSE :

CODE POSTAL, VILLE :

--	--	--	--	--	--

VILLE :

domicile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

portable de la mère :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

portable du père :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

professionnel de la mère :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

professionnel du père :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

@ Adresse électronique de la mère :

@ Adresse électronique du père :

**INSCRIPTIONS :**

PRÉSENCE DE VOTRE ENFANT :

Veillez cocher les cases.

SANS REPAS
------------

AVEC REPAS
------------

<b>SEMAINE 1</b> (Semaine de 5 jours) du lundi 11 au vendredi 15 avril	
---	--

<b>SEMAINE 2</b> (Semaine de 4 jours) du mardi 19 au vendredi 22 avril	
---	--



REGIME ALIMENTAIRE :

repas normal   
  repas végétarien   
  repas sans porc   
  P.A.I.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

### RETOUR DANS LA FAMILLE :

Présence en GARDERIE :

LE MATIN       LE SOIR

Nom et prénom des personnes autorisées à reprendre l'enfant

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

L'enfant repart-il seul

OUI       NON

### EN CAS D'URGENCE :

Nom et Prénom de la personne à prévenir :

.....

Adresse :

.....  
.....

Téléphone fixe et/ou portable :

☎ : ..... ☎ : .....

Nom et Téléphone du Médecin Traitant :

☎ : .....

En cas d'accident CHR ou HOPITAL de :

.....

### AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUE D'UN MINEUR ET D'UTILISATION DE SON IMAGE :

J'autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé lors des différentes activités proposées lors des ALSH, et à éditer/diffuser les photos dans les publications municipales (Le Vendeville News, site internet Mairie, exposition et autres ...) ou dans la presse locale :  OUI  NON

### ATTESTATION DE PAIEMENT

Si vous souhaitez une attestation de paiement, merci d'en faire la demande par mail à [christine.l@mairiedevendeville.fr](mailto:christine.l@mairiedevendeville.fr).

### A SAVOIR :

**Afin d'organiser au mieux l'accueil de vos enfants dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, nous vous demandons impérativement de respecter les délais d'inscription.**

**Nous fonctionnons à la semaine soit 5\* jours complets. (\*sauf jour férié)**

**Les enfants âgés de 6 ans et + devront porter un masque**

**Les enfants pourront être acceptés en accueil de loisirs que s'ils sont scolarisés et ont acquis la propreté en journée et à la sieste**

Vous payez suivant votre quotient familial (QF) du mois concerné.

Il est rappelé que le CCAS octroie une aide aux cinq premières tranches. Cette aide sera déduite à l'inscription.

Des remboursements pourront être effectués en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un certificat médical.

Les accueils de loisirs sont **payables dès l'inscription soit** par chèque libellé à l'ordre de « FAMILLE et ENFANCE VENDEVILLE », par chèques vacances, par carte bleue via le portail « BL-Enfance » accessible depuis notre site, après avoir reçu un e-mail. **Les paiements ne seront débités qu'après la fin de l'accueil de loisirs.**

SIGNATURE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL :

**INSCRIPTION A RENDRE IMPERATIVEMENT  
AVANT LE :  
VENDREDI 25 MARS 2022**